

DEMANDE DE PUBLICATION D'UNE FICHE DE POSTE

(FORMULAIRE DIRECTION GENERALE DES PATRIMOINES)

Se référer aux éléments de procédure relatifs à la diffusion des postes, aux mutations et aux recrutements en vigueur à la DGP.

Pour que votre demande puisse être traitée, **il est impératif que toutes les rubriques de ce formulaire soient dûment complétées** par le responsable RH de la structure concernée.

Seul le contenu de la fiche de poste sera publié sur la PEP (les 2 pages suivantes du formulaire).

Le formulaire dûment complété, doit être envoyé à l'adresse suivante : romain.guisti@culture.gouv.fr

Tous les postes sont ouverts à la mutation.

Merci de préciser la catégorie de concours que vous souhaiteriez ouvrir si la mutation est infructueuse :

Catégorie 1 Catégorie 2

Support budgétaire du poste (Titre 2 : MC) :

Renseigner l'encart ci-dessous :

Motivation de la demande :

Renseigner l'encart ci-dessous :

Ne pas oublier de renseigner le nom du précédent titulaire du poste, son corps, le motif et la date de son départ

Situation des effectifs au sein de la structure concernée :

Renseigner l'encart ci-dessous :

- **Effectifs réels (à date):**

- **Départs de personnels enseignants-chercheurs sur l'année civile en cours :**
Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur départ :

- **Arrivées de personnels enseignants-chercheurs sur l'année civile en cours :**
Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur départ :

- **Le cas échéant, nom des agents absents et motif de l'absence :**
Préciser le nom des agents concernés, leurs corps, le motif et la date de leur absence :

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES
NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE
SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)**

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION

| | |
|---|---|
| Intitulé du poste (F/H): Maître de Conférence des ENSA Champ disciplinaire : Arts et techniques de la représentation (ATR) / APV (Arts Plastiques et Visuels) Recrutement effectué au titre de : <ul style="list-style-type: none">• - La première catégorie de concours (*) | Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences (MCF) Code corps : MACFA <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i> |
|---|---|

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Nantes

Adresse : 6 quai Françoise Mitterrand - BP 16202 – 44262 Nantes Cedex 2

L'année 2021 constitue pour l'établissement une année d'accréditation des formations. La maquette pédagogique est susceptible d'évoluer dans ce contexte. Le /la candidat.e doit être en capacité de participer à cette dynamique et de s'adapter aux évolutions pédagogiques induites par ce travail de refonte du synopsis.

Missions et activités principales

Pédagogiques

L'enseignant.e recruté.e aura à assurer une charge d'enseignement aux premier et second semestre, réparties sur les deux cycles de formation initiale.

Il/Elle sera impliqué.e dans les enseignements de la discipline du cycle licence (enseignement ATR sur le premier cycle) et dans les enseignements pluridisciplinaires des cycles licence et master. Il/Elle devra intervenir dans les enseignements artistiques du champ ATR en tronc commun (CM et ateliers TD ouverts aux pratiques contemporaines de la création, initiation aux différent.e.s techniques et langages

de l'art et à la diversité des processus créatifs) ainsi que dans les enseignements pratiques et théoriques intégrés aux enseignements pluridisciplinaires des deux cycles (UE Projet Long, UE Projet Court, UE Thématique, UE Mémoire), sur des temporalités variées (linéaire et intensive). Le/La candidat.e retenu.e, en fonction de ses compétences, sera susceptible d'intégrer un ou plusieurs domaines d'étude du cycle master.

Il sera demandé à l'enseignant.e de structurer des propositions pédagogiques qui relèvent d'une approche plastique, autant conceptuelles qu'expérimentales. Il lui appartiendra de porter dans son enseignement des enjeux philosophiques et esthétiques contemporains de nos sociétés et de leurs espaces, pour ouvrir les étudiants à des processus de conception et de création diversifiés.

L'enseignant.e sera force de proposition dans la mise en place de nouvelles formes d'enseignement et devra participer activement aux questionnements liés à la redéfinition de la mise en œuvre de la politique pédagogique du champ ATR (en cours de redéfinition pour la nouvelle maquette pédagogique).

Ces exigences d'implication et de collaboration sont impératives de la part du/de la candidat.e. :

- Conception et conduite de cours et d'unités d'enseignement en licence et en master ;
- Co-responsabilité de coordination pédagogique dans le champ ATR en licence.

Scientifiques

Le/la maître de conférences recruté/e devra présenter une activité de recherche effective et récente. Il/elle devra avoir fait preuve de contributions originales en recherche ainsi que de la capacité à les rendre accessibles à divers publics.

Le/la candidat.e sera invité/e à inscrire ses travaux recherches dans le cadre du projet scientifique du laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités (AAU) (voir <https://aau.archi.fr>). Le projet proposé par le/la candidat.e veillera à s'articuler à la dynamique interdisciplinaire du laboratoire et à consolider son ambition de développement à l'international.

Il est attendu que le/la candidat.e participe au développement de la recherche-crédation en école d'architecture.

Dans tous les cas, le/la candidat.e devra être en mesure d'assurer les missions principales suivantes :

- Contribuer à la mise en œuvre de projets de recherche dans lesquels l'UMR AAU est impliquée ;
- Contribuer à la vie scientifique du laboratoire ainsi qu'à son développement et à son rayonnement, notamment par sa contribution aux publications scientifiques, aux événements organisés ou accueillis par l'école et le laboratoire, et à la participation au projet scientifique ;
- Contribuer à l'animation des instances du laboratoire, à l'échelle de l'équipe CRENAU et à l'échelle de l'UMR AAU ;
- Participer au co-encadrement de doctorants et stagiaires ;
- Participer aux réponses aux appels à projets et aux montages de financements de la recherche.

Le/la candidat.e veillera à assurer un équilibre entre ses activités d'enseignement et ses activités de recherche. Il/elle s'attache à favoriser la diffusion de la recherche dans les enseignements de formation initiale.

Autres tâches

Il est attendu du/de la candidat.e qu'il/elle participe pleinement aux missions directement liées à l'activité pédagogique (production de documents pédagogiques, réunions de coordination, jurys, relations internationales, procédure de recrutement des candidats étudiants) et à la vie institutionnelle de l'établissement au sein de ses différentes instances liées à la pédagogie et à la recherche.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

Le/La candidat.e devra être un.e artiste praticien.ne expérimenté.e, confirmé.e et reconnu.e dans les champs de la création contemporaine. Son travail et son expérience l'auront conduit.e à soulever des problématiques liées à l'architecture, à la ville, à l'espace public, au paysage, aux territoires et à leurs transformations, questionnant par la même occasion des enjeux d'ordre esthétiques, sociaux, environnementaux ou encore politiques. Il/Elle devra faire état d'une culture des pratiques élargies de l'art contemporain de manière à savoir en transmettre et en communiquer les enjeux afin d'ouvrir les étudiants à des processus de conception et de création diversifiés. Il/Elle présentera une connaissance approfondie des esthétiques contemporaines et une capacité à en extraire des questionnements et ouvertures vers des propositions pédagogiques.

Le/La candidat.e devra présenter une expérience conséquente dans la pratique artistique et dans la transmission de ces savoir-faire dans l'enseignement supérieur. Il/Elle témoignera d'un positionnement pédagogique et didactique construit et devra être en mesure d'énoncer les méthodes, formats et modes d'évaluations de ses propositions pédagogiques. Celles-ci devront s'appuyer sur sa compréhension des enjeux pédagogiques d'une école nationale d'architecture.

Capacité d'écoute, de dialogue, de débat critique au sein d'une équipe de plasticien.nes déjà constituée. Le/La candidat.e devra témoigner d'une capacité à travailler en équipe, d'une aptitude à la coopération pédagogique et la transversalité des contenus et des formats. Il/Elle a l'expérience de l'enseignement au sein d'équipes pluridisciplinaires de projet et pourra témoigner de sa capacité à piloter des projets pédagogiques.

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le/la candidat.e est sous l'autorité directe du directeur.

Sur le plan fonctionnel le/la candidat.e est en lien avec le directeur, la directrice du CRENAU, la directrice des formations et de la politique de site, la directrice des études, la présidente du conseil pédagogique et scientifique et le président de la commission recherche.

Le/la candidat.e devra participer aux différentes commissions soit comme représentant/e élu/e ou comme simple acteur/e et montrer sa capacité à s'investir dans un projet pédagogique collectif.

Suivant la politique de l'établissement, il/elle devra être sensibilisé aux évolutions et innovations pédagogiques et disponible à une formation continue dans ce domaine, si programme ad hoc.

Le/La candidat.e sera libre de se rapprocher d'un (ou plusieurs) des quatre domaines d'études (DE)

transdisciplinaires de l'Ecole. DE qui permettent notamment de coordonner l'offre pédagogique en cycle master.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Une formation artistique : Ecole des Beaux-Arts (DNSEP -Diplôme National Supérieur Supérieur d'Expression Plastique) ou formation supérieure en Arts Plastiques (Université en Arts, Ecole Nationale des Arts Décoratifs...).

Un profil de plasticien qui par sa pratique expérimentale et concrète (fabrication, réalisation, action, expositions, commandes publiques, résidences de création, etc), pense et questionne les enjeux contemporains.

Le/La candidat.e devra témoigner d'une expérience pédagogique confirmée au sein d'une école d'architecture ou d'autres structures d'enseignement supérieur dans la discipline concernée.

Une projection dans un parcours de recherche-crédation serait appréciée.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ensa de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ensa Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale Audencia ENSA Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'École doctorale STT (Sociétés, Temps, territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'Etat d'architecte et à la HMONP, l'ensa Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ensa Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur / ingénieur architecte avec l'École Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Villes et Territoire. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'activité scientifique de l'ensa Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités (CRENAU), qui constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

Le CRENAU est né en janvier 2015 de la fusion des deux équipes de recherche de l'ENSA Nantes :
- Le CERMA, Centre de recherche méthodologique d'architecture, fondé en 1971 et spécialisé dans les approches méthodologiques et numériques de l'environnement construit,

- Le LAUA, laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités fondé en 1991, spécialisé dans les approches socio-ethnographiques de la fabrique de l'urbain et des formes de l'urbanité.

En 2020, le CRENAU compte 68 membres dont 27 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels et 23 doctorants appartenant aux ENSA de Nantes et de Paris-Malaquais, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBAN. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membres de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens.

Les artistes / enseignants / chercheurs en APV / ATR de l'ENSA Nantes souhaitent explorer les formes que pourrait prendre la recherche-crédation en art, dans ses interactions avec les enjeux contemporains de l'architectures, de la ville, du paysage, des territoires et de leurs transformations.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envois des candidatures :



Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant :
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Nantes.